

L'âme humaine peut être comparée à un temple chrétien. Le cœur, la volonté, c'est le sanctuaire, le saint des saints. Ces colonnades magnifiques, ces riches portiques, ces nefs immenses, ces cinq portes qui y donnent entrée, ce sont les facultés végétatives, les sens externes, les sens internes, l'intelligence avec ses merveilleuses opérations. Mais que deviendrait ce temple, si vous en faisiez disparaître le sanctuaire ? Il n'aurait plus sa raison d'être, car c'est pour ce point que tout le reste a été fait. Et, de même, que deviendrait le développement des sens et de l'intelligence, sans l'éducation du cœur, sans une forte impulsion au bien, sans une direction ferme et éclairée de la volonté ? Il deviendrait ce que devient une arme puissante entre les mains des méchants ; elle ne sert plus les intérêts du bien, mais les intérêts du mal.

Et si maintenant nous considérons l'éducation, non plus chez le jeune homme, mais chez la jeune fille, cette vérité devient encore plus frappante. Une femme sans éducation morale et religieuse, ce serait un monstre. Supposez-la à la tête d'une famille ou d'une école, et vous arriverez bientôt à la destruction de toute force morale dans la société. Ce sera le comble du mal ; car il est toujours vrai de dire : *corruptio optimi pessima*.

Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de rendre ici un juste tribut de louanges aux Révérendes Dames Ursulines chargées du département des élèves-maitresses.

L'intention du gouvernement, en créant des écoles normales, était sans doute de relever le niveau intellectuel et moral des populations de nos campagnes. Pour atteindre ce but, il eut l'heureuse idée de confier l'éducation des jeunes institutrices à une

communauté religieuse qui, pendant plus de deux siècles, avait entretenu au sein de nos meilleures familles canadiennes l'amour du bien, la pratique des vertus chrétiennes, les habitudes d'ordre et de bonne société. Il ne pouvait faire un choix plus convenable.

Depuis vingt-quatre ans que l'école normale Laval est fondée, des centaines d'institutrices, formées dans le monastère des Ursulines, sont allées répandre dans nos campagnes les parfums de vertus qu'elles y étaient venues puiser.

Le bien qui s'est opéré par ce moyen est incalculable, et je suis heureux d'ajouter que je me réjouis tous les jours d'avoir en ces Dames d'aussi dignes coopératrices dans l'œuvre de l'éducation de la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

P. LAGACÉ, Ptre.

Principal.

Québec, 18 août 1881.

—ooo—

De l'analyse en grammaire

L'étude de la langue maternelle, si importante, puisqu'elle n'est autre chose que l'expression de la pensée, est celle peut-être de toutes les branches d'enseignement qui donne les résultats les moins satisfaisants.

Il faut considérer deux parties dans l'étude du français : la partie qui a rapport à la forme, et celle qui concerne le sens et l'arrangement des mots ; l'orthographe et la rédaction, qui a pour but l'expression de la pensée. Cette dernière partie est de beaucoup la plus importante, et c'est celle qui a été le plus négligée jusqu'ici.

Cet état de choses préoccupe à bon droit l'administration ; aussi des instructions et des conseils, dont le but était de donner à l'enseignement de la langue un caractère plus pratique, n'ont pas fait défaut.